**ANNEXE 3**

**Rappel sur les projections nationales disponibles en matière d’effectifs d’étudiants**

**Note Flash n°2019.21 : Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur - Rentrées 2019 et 2020**, octobre 2019

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid146031/previsions-des-effectifs-dans-l-enseignement-superieur-rentrees-2019-et-2020.html>

Au total, 2,71 millions d'étudiants devraient être enregistrés en 2019-2020 dans l'enseignement supérieur, en progression de +1,2 % par rapport à l'année précédente. Puis en 2020-2021, 2,73 millions d'étudiants sont prévus, en hausse de +0,6 % en un an. L'augmentation concerne principalement les universités et les écoles privées, tandis que les effectifs dans les filières courtes et sélectives devraient décroître.

**Note d’information n°2019.06 : Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2018 à 2027**, avril 2019

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid141042/projections-des-effectifs-dans-l-enseignement-superieur-pour-les-rentrees-de-2018-a-2027.html>

Selon les prévisions effectuées à partir des résultats du baccalauréat, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année en cours, les inscriptions à la rentrée 2018 auraient augmenté de 2,1 % sur l'ensemble de l'enseignement supérieur, soit + 55 000 étudiants environ. À la rentrée 2019, marquée par une pause de la croissance démographique après le boom des naissances de l'an 2000, le nombre d'inscriptions devrait s'accroitre de 34 000 étudiants supplémentaires, soit une augmentation de presque 90000 étudiants en deux ans. Si les tendances en termes d'orientation, de poursuite d'études et de démographie se prolongent, l'enseignement supérieur pourrait rassembler en 2022, 2,75 millions d'étudiants (hors doubles inscriptions licence- C.P.G.E.) et en 2027, 2,80 millions d'étudiants, soit respectivement 126 000 et 180 000 étudiants de plus qu'en 2017.

Le tableau ci-après, extrait de cette note, permet de disposer de taux d’évolution nationaux par discipline et niveau sur les dix prochaines années.

**ANNEXE 4**

**Projections académiques d’effectifs d’étudiants mobilisables**

#### Un nouveau modèle de projections d’effectifs étudiants – Prevsup3 – est en cours de déploiement dans les académies.

#### Méthodologie

#### Les effectifs de l’enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d’entrée dans le supérieur après l’obtention du baccalauréat. Le modèle de projection des effectifs de l’enseignement supérieur s’appuie sur les prévisions d’effectifs de terminales réalisées par la Depp, déterminées principalement par les projections démographiques de l’Insee et des taux de redoublement dans le second degré.

#### Les effectifs de bacheliers sont estimés à partir de ces effectifs de terminales auxquels on applique une projection des taux de réussite au baccalauréat. Sont réalisés ensuite des projections sur les taux de poursuite par série du baccalauréat et filière de l’enseignement supérieur de ces bacheliers pour estimer le nombre de nouveaux bacheliers qui devraient entrer chaque année dans les différentes filières. On y ajoute les effectifs des entrants non nouveaux bacheliers (ceux des années antérieures et les étrangers sans les distinguer). On fait « vieillir » ces entrants sur la base de taux de passage, de redoublement et de réorientation.

**Les hypothèses sur les taux de poursuite, de passage, de redoublement et de réorientation sont donc centrales dans les scénarii de projections.** Ces taux sont estimés pour les formations à l’université, en IUT, en STS, en CPGE (filières dites « traditionnelles » dans cette étude) par discipline et dans le nouveau modèle de projection mis en œuvre **pour la première fois cette année, les formations en école d’ingénieurs non universitaires, en école de commerce, de gestion, de vente, dans les facultés privées et dans les grands établissements** que sont Paris Dauphine, IEP Paris, EHESS, Écoles normales supérieures, École nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe et École nationale des chartes. Pour les autres écoles (artistiques et culturelles, d’architecture, de notariat, et les écoles paramédicales et sociales …), les projections sont réalisées à partir de l’observation de leurs effectifs totaux des années précédentes.

Le modèle permet de réaliser des projections au niveau national, académique et régional.

**Déploiement dans les rectorats**

Cet outil est mis à disposition des rectorats depuis l’été 2019. Des formations sont en cours jusqu’au printemps 2020 ; une fois formé, les services statistiques des rectorats pourront construire leur propre scénario au niveau académique ou régional, avec leurs propres hypothèses.

Une fois les scénarios établis, ils pourront répondre aux demandes des établissements de leur académie.